SAEBTP

Services aux entreprises du BTP

Améliorez la gestion de vos comptes prorata : 9 raisons de travailler avec nous

1. Nous garantissons que la **trésorerie du compte prorata** restera positive tout au long du chantier
2. Nous utilisons des outils et méthodes pour **accélérer la gestion** (signature électronique des conventions)
3. **Nous accélérons les rentrées de trésorerie** : mise à jour immédiate du tableau de suivi, sécurisation juridique des conventions, relances rapides et recouvrement en cas de retards de paiement
4. **Fin des impayés** : notre rémunération est indexée sur le taux de recouvrement des recettes
5. Pas de financement des factures non collectives (bennes, nettoyages…) ou répartition sur les entreprises en faute : **le coût global du compte prorata est diminué**
6. **La gestion est simplifiée** par la suppression des petites sommes
7. **Nous réduisons l'empreinte carbone** liée à votre activité
8. SAEBTP est extérieure au chantier et gère le compte prorata avec **impartialité et transparence** : votre entreprise n'est plus prise à partie
9. **Vous dégagez du temps pour 3 à 4 personnes, dont le chef d'entreprise**

Plus d'informations sur la gestion des comptes prorata

www.gestion-compte-prorata.fr

Sylvain Maisonhaute – SAEBTP
2765, route de Combovin – Les Tropélus – 26120 Chabeuil – contact@saebtp.fr – 04 81 16 04 83 / 07 83 56 03 26
SASU au capital de 2900€ - RCS Romans sur Isère – Siret 815 400 536 00018

SAEBTP

Services aux entreprises du BTP

Notre prestation s'adapte à votre organisation

Description des tâches	SAEBTP	Le Client
Préparation et suivi du chantier		
Contact avec les entreprises pour vérifier leurs coordonnées et le montant de leur marché	X	
Convocation par courrier électronique de toutes les entreprises aux réunions du compte prorata, selon demande du gestionnaire ou du comité de contrôle, préparation des documents pour les réunions	X	
Animation des réunions de compte prorata		X
Rédaction des conventions, envoi pour signature	X	
Relance des entreprises n'ayant pas signé la convention	X	
Recettes		
Contact avec le Maître d'oeuvre pour obtenir le tableau d'avancement du chantier chaque fois que nécessaire	X	
Préparation et envoi des demandes d'acomptes	X	
Réception des chèques, préparation des bordereaux d'encaissement et transmission à l'entreprise	X	
Transmission des chèques à la banque après endossement		X
Enregistrement des recettes en comptabilité		X
Etablissement des factures d'acomptes	X	
Mise à jour du tableau de suivi, information des entreprises	X	
Relance des entreprises en retard de paiement (courriel, téléphone, LAR...), si nécessaire sollicitation du Maître d'Ouvrage ou d'un cabinet de recouvrement	X	
Dépenses		
Commande et vérification des prestations réalisées sur chantier au titre du compte prorata		X
Réception des factures de dépenses du compte prorata	X	X
Sollicitation du comité de contrôle pour valider les factures de dépenses imprévues et appliquer éventuellement une clef de répartition (nettoyage...) ; information du demandeur et des entreprises concernées	X	
Règlement et enregistrement en comptabilité des factures validées		X
Réponse en cas de réclamation	X	
Mise à jour du tableau de suivi des dépenses	X	
En fin de chantier		
Contact avec le Maître d'Oeuvre pour connaître le montant final des marchés de travaux	X	
Relance des entreprises en retard de contribution	X	
En cas d'impayé restant, sollicitation du Maître d'Ouvrage pour qu'il retienne le solde dû et le transmette sur le marché du gestionnaire ou transmission du dossier à un cabinet de recouvrement	X	
Décompte définitif du compte prorata et transmission aux entreprises	X	
Règlement des dernières sommes dues et enregistrement en comptabilité		X
Etablissement des factures finales du compte prorata	X	
Envoi du quitus à chaque entreprise, avec copie au Maître d'Oeuvre et au Maître d'Ouvrage	X	

www.gestion-compte-prorata.fr

Sylvain Maisonhaute – SAEBTP
2765, route de Combovin – Les Tropélus – 26120 Chabeuil – contact@saebtp.fr – 04 81 16 04 83 / 07 83 56 03 26
SASU au capital de 2900€ - RCS Romans sur Isère – Siret 815 400 536 00018